



MARCHE SYMBOLIQUE SUR LE CHEMIN DU RICHELIEU

La Ville appuie cette initiative citoyenne

Saint-Basile-le-Grand, le 29 mars 2024 – Le vendredi 29 mars en fin d'après-midi, des citoyennes et citoyens de Saint-Basile-le-Grand et des villes environnantes se sont réunis afin de prendre part à une marche familiale et pacifique sur le chemin du Richelieu (route 223). Le but de cette initiative citoyenne est d'appuyer le projet d'aménagement d'une piste cyclable sur cette voie de circulation et de sensibiliser le public et, par le fait même, les différentes instances gouvernementales, par rapport aux enjeux de sécurité.

La Ville de Saint-Basile-le-Grand tient à souligner son appui envers cette démarche d'origine citoyenne. Le maire, Yves Lessard, mentionne : « La Ville poursuit ses démarches et représentations auprès du ministère des Transports et de la Mobilité durable (MTMD). Il est impératif que la réfection de la route 223 fasse partie intégrante de leurs projets à court terme. Cette voie de circulation est la mal aimée du MTMD et des actions doivent être prises rapidement afin de la rendre sécuritaire. Des mesures doivent également être considérées afin de favoriser une mobilité active sécuritaire sur l'ensemble du territoire de Saint-Basile-le-Grand, tant sur la route 223 que la route 116, qui sont sous leur juridiction. Soyez assurés que nous effectuons les suivis nécessaires avec le gouvernement pour que toutes les avenues possibles soient évaluées, afin d'offrir une route sécuritaire et permettant la cohabitation des véhicules, piétons et cyclistes ».

- 30 -

Source : Annabel Rousseau, conseillère en communication
Service des communications et des relations avec les citoyens
450 461-8000, poste 8111 | a.rousseau@villesblg.ca

Demandes médias

Stéphanie Plamondon, directrice
Service des communications et des relations avec les citoyens
450 461-8000, poste 8107 | s.plamondon@villesblg.ca

Pièce jointe : 2024-03-29 Marche citoyenne (1)